Dépannage, remorquage, amarrage, grutage

7 Dépannage, remorquage, amarrage, grutage

7.1 Dépannage, remorquage, amarrage

7.1.1 Dépannage/remorquage du chargeur articulé en panne de moteur ou de dispositif de translation

ATTENTION
Le chargeur articulé ne doit pas être remorqué. Tout essai de remorquage entraîne des dommages.

DANGER
Protéger l'emplacement de dépannage sur voies publiques.

REMARQUE
- Le remorquage n'est admis que pour débarrasser un emplacement d'intervention ou pour libérer une route.
- Les travaux de préparation au remorquage sont fonction si le moteur est tombé en panne et de cette manière l'installation hydraulique entière est rendue hors service ou si seul l'entraînement est tombé en panne et que le moteur puisse entraîner l'installation hydraulique restante.

7.1.1.1 Remorquage du chargeur articulé en cas de panne du moteur

(1) Actionner l´interrupteur à bascule des feux de détresse (4-8/13).
(2) Amener le commutateur de marche (4-10/11) en position „0".
(3) Serrer le frein de parking (4-9/3).

ATTENTION
Si l'emplacement de dépannage se situe dans une pente, en plus du frein de parking, les deux roues de l'essieu AV doivent être bloquées par des cales sur le côté de la descente afin d'éviter tout roulement libre.

REMARQUE
Les travaux de préparation des points (4) et (5) ne doivent être effectués que si le lieu de dépannage **ne** se trouve pas dans une zone de circulation publique :

(4) Recouvrir la lame et les dents du godet avec le capot de protection (5-4/flèche).
(5) Connecter la fiche du capot de protection à la prise (5-5/flèche).
(6) Pousser le distributeur pour l'hydraulique de travail (4-8/4) au-delà de son point de poussée jusqu'à sa première position (position flottante).

(7) A l'aide d'un appareil de levage approprié, par ex. avec un deuxième chargeur articulé avec godet monté, soulever le bras du chargeur articulé à remorquer de sorte qu'un appui mécanique du bras puisse être inséré sur l'appareil à remorquer (7-1).

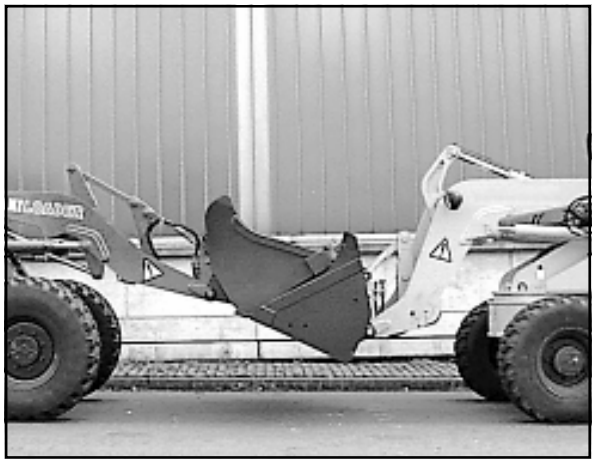

Figure 7-1

(8) Etayer le bras mécaniquement [par ex. en insérant la cale de vérin (installation optionnelle) (1-1/flèche)] et descendre le bras jusqu'à l'appui du bras.

(9) Annuler la position flottante en actionnant le distributeur pour l'hydraulique de travail au-delà de son point de poussée vers l'arrière.

(10) Bloquer les distributeurs pour l'hydraulique de travail et supplémentaire (1-2/flèche) (position arrière).

(11) Amener la barre de remorquage au véhicule à remorquer (7-2/flèche) et au véhicule tracteur.

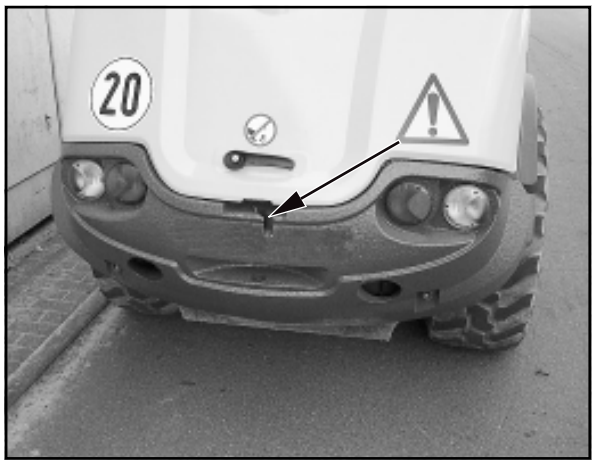

Figure 7-2

(12) Desserrer la vis de fixation sur le réservoir d'huile hydraulique (7-3/flèche) de l'aile à l'arrière droit.

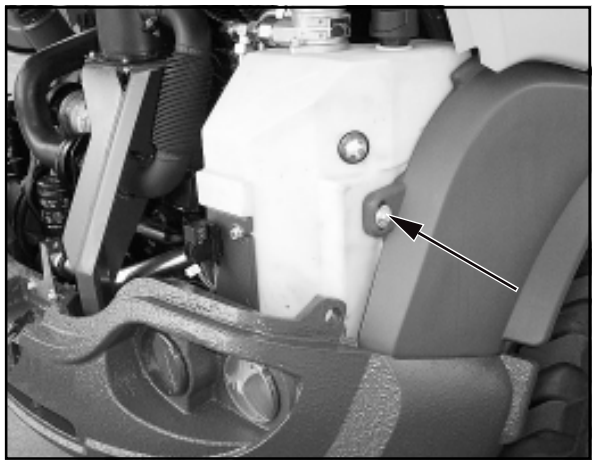

Figure 7-3

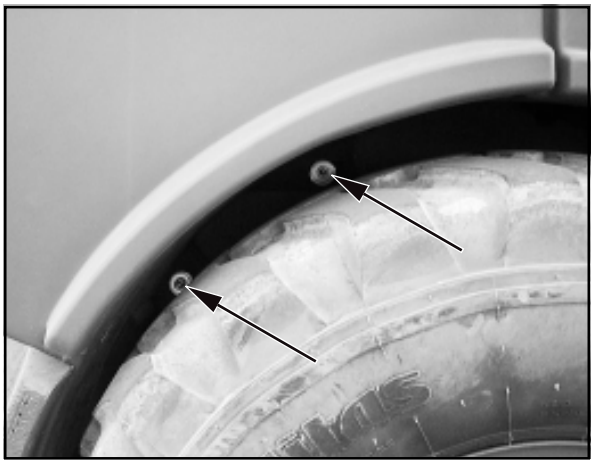

Figure 7-4

(13) Desserrer les vis de fixation dans le couvre-roue à l'arrière droite (7-4/flèches) et retirer l'aile par le côté.

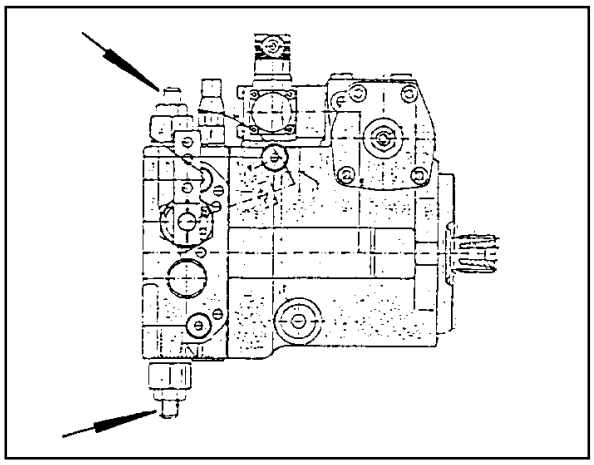

Figure 7-5

(14) Avant le remorquage, placer l´organe de translation hydrostatique sur la position „libre circulation". Pour ce faire, il faut poser les boulons filetés aux deux soupapes de limitation de haute pression (7-5/flèches) de la pompe de roulement jusqu'au même niveau que les écrous à tête hexagonale (sp 13) dévissés auparavant. Après, il faut de nouveau serrer les écrous six pans.

REMARQUE

L'opérateur de l'appareil est responsable que l'outillage nécessaire (installation optionnelle) soit emmené dans l'appareil pour le démontage de l'aile (rep. 12 et 13) et pour le réglage de la pompe de roulement (rep. 14).

REMARQUE

Après le remorquage, desserrer à nouveau les écrous six pans, dévisser les boulons filetés des deux soupapes de limitation de haute pression jusqu'à la butée et resserrer les écrous six pans.

(15) Le cas échéant, enlever les cales.

(16) Desserrer le levier pour le frein de parking (4-9/3).

Figure 7-6

DANGER

- Si le moteur est en panne, les forces de braquage sont plus importantes.
- Remorquer le véhicule à une vitesse extrêmement réduite (2 km/h).
- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 1 km.
- Pour des distances plus longues, le véhicule en panne doit être remorqué par un service de dépannage (points d´amarrage voir 7-2/flèche, 7-6/flèches et 7-7/flèches).

- La charge autorisée maximale de l'accouplement de manoeuvre/de remorquage (7-2/flèche) est de 4,5 t horizontalement dans le sens de la longueur.
- La charge autorisée maximale de points d'amarrage/de prise en charge (7-6/flèches, et 7-7/flèches) est de 2,0 t.

7.1.1.2 Remorquage du chargeur articulé en panne d'organe de translation

(1) Actionner l´interrupteur à bascule des feux de détresse (4-8/13).
(2) Amener le commutateur de marche (4-10/11) en position „0".
(3) Serrer le frein de parking (4-9/3).

ATTENTION
Si l'emplacement de dépannage se situe dans une pente, en plus du frein de parking, les deux roues de l'essieu AV doivent être bloquées par des cales sur le côté de la descente afin d'éviter tout roulement libre.

REMARQUE
Les travaux de préparation des points (4) et (5) ne doivent être effectués que si le lieu de dépannage **ne** se trouve pas dans une zone de circulation publique :

(4) Couvrir la lame de godet et les dents avec la capot de protection (5-4/flèche).
(5) Enfoncer la fiche de protection du godet dans la prise (5-5/flèche).
(6) Soulever le bras, l'étayer mécaniquement [par ex. en insérant la cale de vérin (installation optionnelle) (1-1/flèche)] et abaisser le bras en actionnant le levier pour l'hydraulique de travail (4-8/4) jusqu'à l'appui du bras.
(7) Bloquer les distributeurs pour l'hydraulique de travail et supplémentaire (1-2/flèche) (position arrière).
(8) Amener la barre de remorquage au véhicule à remorquer (7-2/flèche) et au véhicule tracteur.
(9) Desserrer la vis de fixation sur le réservoir d'huile hydraulique (7-3/flèche) de l'aile à l'arrière droit.
(10) Desserrer les vis de fixation dans le couvre-roue à l'arrière droite (7-4/flèches) et retirer l'aile par le côté.
(11) Avant le remorquage, placer la transmission hydrostatique sur la position «libre circulation ». Pour ce faire, il faut poser les boulons filetés aux deux soupapes de limitation de haute pression (7-5/flèches) de la pompe de roulement jusqu'au même niveau que les écrous à tête hexagonale (sp 13) dévissés auparavant. Après, il faut de nouveau serrer les écrous à tête hexagonale.

REMARQUE
L'opérateur de l'appareil est responsable que l'outillage nécessaire (installation optionnelle) soit emmené dans l'appareil pour le démontage de l'aile (rep. 9 et 10) et pour le réglage de la pompe de roulement (rep. 11).

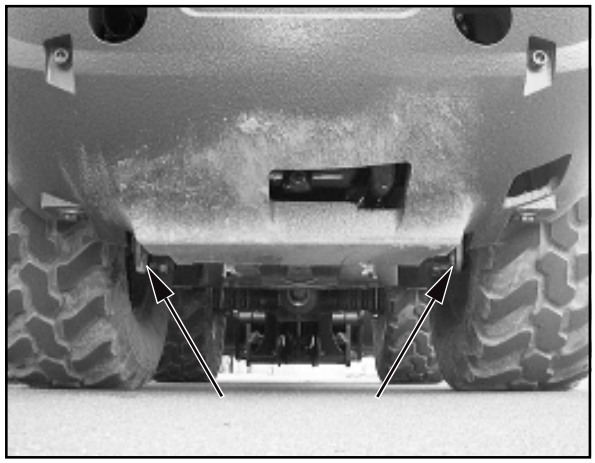

Figure 7-7

REMARQUE

Après le remorquage, desserrer à nouveau les écrous six pans, dévisser les boulons filetés des deux soupapes de limitation de haute pression jusqu'à la butée et resserrer les écrous six pans.

(12) Le cas échéant, enlever les cales.

(13) Desserrer le frein de parking (4-9/3).

DANGER

- Remorquer le véhicule à vitesse extrêmement réduite (2 km/h) lorsque le moteur tourne.
- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 1 km.
- Pour des distances plus longues, le véhicule en panne doit être remorqué par un service de dépannage (points d´amarrage voir 7-2/flèche, 7-6/flèches et 7-7/flèches).
- La charge autorisée maximale de l'accouplement de manoeuvre/de remorquage (7-2/flèche) est de 4,5 t horizontalement dans le sens de la longueur.
- La charge autorisée maximale de points d'amarrage/ de prise en charge (7-6/flèches, et 7-7/flèches) est de 2,0 t.

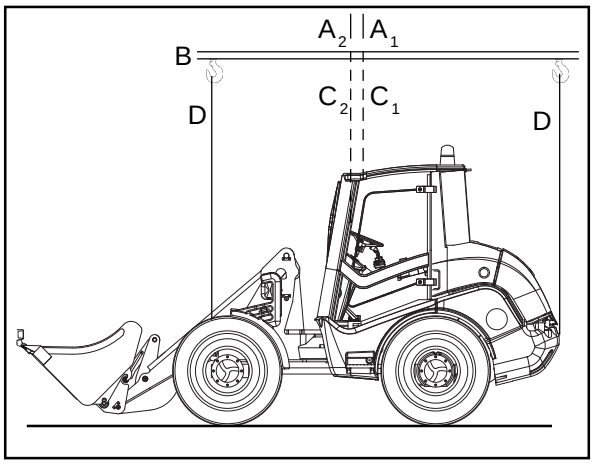

Figure 7-8

7.2 Grutage

Le véhicule à gruter doit être préparé comme suit :
(1) Amener le commutateur de marche (4-10/11) en position „0".

(2) Enclencher le cran de marche hydraulique „I" (4-10/9).

(3) Serrer le frein de parking (4-9/3).

(4) Soulever ou descendre le bras de telle sorte que son point le plus bas ou le point le plus bas du godet soit au moins à 30 cm au-dessus de la chaussée (5-4).

(5) Bloquer le distributeur de l'hydraulique de travail et de l'hydraulique additionnelle (1-2/flèche).

(6) Insérer la sécurité de pliage dans l'articulation (1-3/flèche).

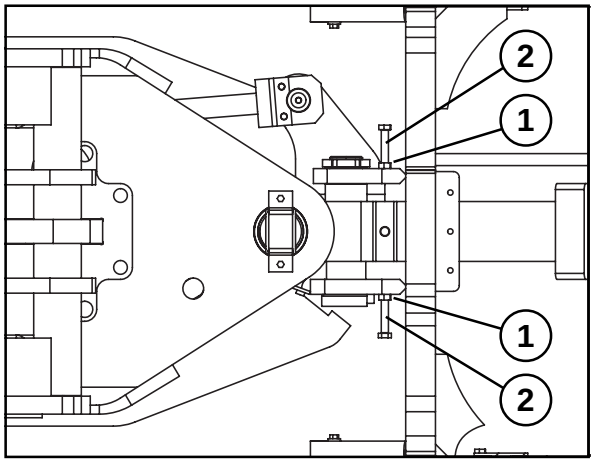

Figure 7-9

ATTENTION

En présence d'une sécurité de pliage mise, ne pas actionner la direction.

(7) Activer la protection pendulaire. Pour ce, desserrer respectivement les contre-écrous (7-9/1) à gauche et à droite de l'appareil, enfoncer les vis de fixation (7-9/2) jusqu'en butée et resserrer les contre-écrous.

(8) Fermer les portes.

(9) Plier le rétroviseur extérieur vers l'intérieur.

ATTENTION

Respecter particulièrement les points suivants lors du grutage, fig. 7-8 :

- Le point de levage (A_1 - véhicule sans godet standard,- ou A_2 - engin avec godet standard) du moyen de levage (B) doit être exactement à la verticale du centre de gravité (C_1 ou C_2) du véhicule, de manière à ce que le dispositif de prise de charge soit **à l'horizontale** au-dessus de l'axe longitudinal de l'engin.
- Les points d'attache (D) doivent être à la verticale des points de levage de l'engin (7-6/flèches et 7-7/flèches).

DANGER

Les élingues doivent tolérer une résistance de traction d'au moins 3,0 t.

REMARQUE

Le grutage effectué, désactiver la protection pendulaire. Pour ce, desserrer respectivement les contre-écrous (7-9/1) à gauche et à droite de l'appareil, dévisser les vis de fixation (7-9/2) et resserrer les contre-écrous.